

Sous pli recommandé

Aux créanciers de Petroplus Refining Cressier
SA, liquidation concordataire

Vincent Jeanneret
Liquidateur
vincent.jeanneret@swlegal.ch

Brigitte Umbach-Spahn
Liquidateur
Brigitte.Umbach-Spahn@wenger-
plattner.ch

Décembre 2015

120203/SW-04812810

Petroplus Refining Cressier, en liquidation concordataire

Madame, Monsieur,

En date du 23 septembre 2015 ABN AMRO BANK N.V, BANQUE CANTONALE VAUDOISE, BNP PARIBAS, COMMERZBANK AG, COOPERATIEVE CENTRALE RAIFFEISEN BOERENLEENBANK B.A, CREDIT SUISSE AG, DEUTSCHE BANK AG, ING BANK N.V, MORGAN STANLEY BANK, INTERNATIONAL LTD, NATIXIS, RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG, SOCIETE GENERALE CORPORATE AND INVESTMENT BANKING, UBS AG (ci-après: les "Banques") d'une part et Petroplus Refining Cressier SA en liquidation concordataire (ci-après: "PRC") d'autre part ont conclu le PRC SETTLEMENT DEED (ci-après également la Convention).

La Convention prévoit, dès l'entrée en vigueur de celle-ci, le retrait complet par les Banques de leurs productions respectives à l'encontre de PRC totalisant au moins CHF 831'005'934.22. Les Banques d'une part et PRC d'autre part, expressément et irrévocablement, renoncent chacune envers l'autre partie à l'exercice de toute action juridique, pour solde de tout compte.

Conformément à ce qu'il est convenu entre les parties dans la Convention, la Commission de surveillance de PRC a, préalablement à sa signature, (1) autorisé les liquidateurs de PRC à engager cette dernière et (2) approuvé sans réserve les termes de la Convention.

L'entrée en force de la Convention est soumise à différentes conditions, l'une d'entre elles étant l'annonce aux créanciers, de sa signature, par voie de circulaire. Les Liquidateurs s'attendent à ce que ces conditions préalables soient remplies durant le premier trimestre 2016.

La Convention a été signée par les Liquidateurs dans le meilleur intérêt des créanciers de PRC, dans la mesure où elle réduit considérablement l'étendue des créances produites à l'état de collocation et permet le versement d'un dividende.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour les Liquidateurs de Petroplus Refining Cressier SA, en liquidation concordataire, l'un d'eux:

Vincent Jeanneret